

AGENCE A STE. ANNE  
DE  
**LA REVUE CANADIENNE**  
ET  
**L'ECHO**  
DU  
CABINET DE LECTURE PAROISSIALE.

LES personnes qui désirent s'abonner à la *Revue Canadienne*, ou payer leur abonnement, pourront le faire en s'adressant à Firmin H. Proulx, au Bureau de la *Gazette des Campagnes*, Ste. Anne de la Pocatière.

Le prix de l'abonnement est de \$1 par six mois, et payable d'avance.

*L'Echo*, revue religieuse, scientifique, historique, littéraire et artistique, paraît le 1er et le 15 de chaque mois. L'abonnement est d'une piastre par année. On peut s'abonner en s'adressant à F. H. Proulx, à Ste. Anne de la Pocatière.

PRIME.

Tout abonné à *L'Echo* du Cabinet de Lecture paroissial de Montréal, qui d'ici au 1er AVRIL 1865, aura payé son abonnement pour 1865 et les arrérages, recevra avec le 3ème numéro de *L'Echo*, 1865, un MAGNIFIQUE PORTRAIT en taille douce d'un personnage historique du Canada.

Il en recevra un SECOND avec le numéro 15 avril, et un TROISIEME avec le numéro du 15 août.

Tout nouvel abonné qui aura payé son abonnement au premier avril, recevra les mêmes portraits aux mêmes époques ci-dessus.

Enfin, si le chiffre des abonnements payés s'élève, au 1er novembre 1865 au-dessus de 1500, tous nos abonnés qui, à cette époque auront remplie la condition ci-dessus, recevront un quatrième portrait avec le dernier numéro de l'année, c'est-à-dire le 15 décembre 1865.

**R. E. CASGRAIN**  
AVOCAT

TIENT son bureau alternativement à la Rivière-Ouelle, et à Kamouraska chez A. B. Routhier, écr., avocat.

1er juillet 1865.

A VENDRE à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*, à Ste. Anne de la Pocatière :

BIOGRAPHIES

DE

Messire C. GAUVREAU, V. G.

ET

Messire THS. B. PELLETIER

AVEC PORTRAITS—Prix, 30 sous

AUSSI :

**MANUEL DE L'ENFANT**  
EN VACANCE

Prix : 36 sous

ECOLE D'AGRICULTURE DE STE. ANNE

CONDITIONS D'ADMISSION.

Pour être admis, les aspirants doivent 1o. Présenter les meilleurs témoignages de moralité et de bon caractère ; 2o. Avoir au moins seize ans ; 3o. Savoir lire et écrire la langue française, et les quatre premières règles de l'arithmétique.

PRIX ET MODE DE PAIEMENT.

Vingt-quatre piastres par année payables d'avance en trimestre de \$8 chacun : le premier finissant au 1er janvier ; le second au 1er mai ; le troisième avec l'année. Un trimestre commencé est dû tout entier, même en cas de sortie ou d'absence. Cette somme est pour l'instruction, le droit à la bibliothèque, l'usage des outils et instruments, et le lit complet excepté les draps.

Les livres, le papier et les autres articles de bureau seront fournis, sur la demande des parents, au prix des mêmes objets chez les marchands de Québec. Prix, environ \$1 à \$2.

Aucun uniforme n'est prescrit. On désire cependant qu'ils aient une redingote ou surtout noir les jours de dimanche et de fête, et un habit de chœur pour les offices. Il faut des habits communs de rechange pour les travaux de culture, et deux paires de draps avec des serviettes.

Le pensionnat est tenu par Madame Ve. E. Ouellet, sous la surveillance immédiate du professeur et sous le contrôle de l'école. Prix, six piastres par mois, payables invariablement d'avance.

Les élèves demi-boursiers de la Chambre d'Agriculture B. C. n'ont à donner que deux piastres à chacun des trimestres pour leur instruction, et 3 piastres par mois pour leur pension.

F. X. MÉTHOT, Ptre.,

15 juillet 1865

CONCOURS PROVINCIAL  
AGRICOLE ET INDUSTRIEL  
Pour 1865,

Ouvert aux deux Canadas,

AURA LIEU A LA

CITE DE MONTREAL,

Mardi, Mercredi, Jeudi et  
Vendredi,

26, 27, 28 ET 29 SEPTEMBRE,

DANS LE PALAIS DE CRISTAL,

Rue Ste. Catherine, et sur le terrain de la ferme des Prêtres dans le voisinage immédiat, situé entre les Rues Guy et Sherbrooke.

Prix offerts, 10.000 à \$12,000

Dans le département industriel on pourra se procurer des listes de prix et des blancs d'entrée en s'adressant au Secrétaire de la Chambre des arts et manufactures, Institut

des Artisans Grande Rue St. Jacques.

Les entrées dans le département agricole devront être faites le ou avant Samedi, le 1er août prochain, au Bureau du Secrétaire, No. 615, Rue Craig. Pour les produits agricoles on recevra des entrées jusqu'à midi, le 9 septembre.

Dans le département industriel les entrées devront être faites le ou avant le 15 septembre au bureau de la Chambre des Arts et manufactures.

Chaque concurrent devra payer un dol avec son entrée, ce qui lui donnera droit au billet d'admission pendant tout le cours.

Des arrangements ont été faits avec les principales lignes de chemin de fer et de navigation, pour rendre à destination, gratuitement, tout objet exposé qui n'aura pas été vendu.

Les concurrents étrangers dans le département industriel auront autant d'espace possible pour exhiber leurs objets, mais ne pourront pas entrer en compétition pour les prix.

Pour plus amples informations s'adresser aux soussignés, Secrétaires-Conjoints de l'Association agricole.

On peut se procurer des listes de prix des blancs d'entrée dans le département agricole, du Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, No. 615, Rue Craig, ou des Secrétaires des Sociétés d'Agriculture et de Commerce.

GEORGES LECLERE,

Sec. de la Chambre d'Agriculture

A. MURRAY,

Sec. de la Chambre des Arts et Manufactures.

A VENDRE, à l'imprimerie de la *Gazette des Campagnes*, le livre indispensable à tout cultivateur,

GAZETTE DES CAMPAGNES, 2e et 3me volumes—\$1.00 le volume

Quant au 1er volume, la plupart des exemplaires étant épuisés, nous allons en faire un nouveau tirage. Ainsi nous invitons ceux qui désirent avoir ce volume, d'envoyer leur nom au plus tôt, afin que l'on sache à quoi s'en tenir quant au nombre d'exemplaires à tirer—\$1.00 le volume

TERRE A VENDRE

A VENDRE, tout près de l'église de St. Laurent, Isle d'Orléans, une très-belle terre de trois arpents et demi de front sur environ soixante de profondeur, avec une maison, deux granges, hangar, porcherie et autres petits bâtiments, clôtures en bon ordre, magnifique sucrerie avec une bonne loire des plus économiques.

Pour les conditions de la vente s'adresser sur les lieux au propriétaire

FRANCOIS GOSSELIN,

Cultivateur.

1er août 1865.